

Outre cela on a donné un cours normal préparatoire, pour quelques jeunes filles qui se destinent à l'enseignement, et qui suivront le cours normal régulier de l'année prochaine.

Ce début est vraiment encourageant pour les maîtresses ménagères qui ont fait preuve d'un dévouement et d'un zèle au-dessus de tout éloge et pour le comité d'organisation.

Il faut espérer que l'école ménagère sera de plus en plus suivie. N'est-il pas triste de voir se marier une jeune fille qui n'a pas les connaissances voulues pour bien conduire sa maison ? La moitié du plaisir qu'elle pourrait trouver à s'installer chez elle, lui est enlevé ; beaucoup de détails sont négligés ; le mari s'en aperçoit et s'étonne ; et des ennuis qui auraient pu être évités font plus ou moins échec au bonheur des jeunes mariés.

De plus, la femme est la garde-malade attitrée de sa famille : c'est à elle de voir à ce que les lois de l'hygiène soient observées dans sa demeure, à ce que les enfants aient bien les soins dont ils ont besoin.

L'école Ménagère, fondée par les dames de la Société Saint Jean-Baptiste, va poursuivre plus activement que jamais son œuvre si utile et si importante.

Les jeunes filles des villes et des campagnes, qui veulent améliorer leur situation, ne peuvent mieux faire que de suivre les cours de cette école.

On voudra bien prendre connaissance des lettres ci-après adressées par Mme Bélique et Mme Dandurand,

à un certain nombre de maires et présidents des commissions scolaires et de curés de paroisse :

Les écoles Ménagères Provinciales,
No 22, rue Sherbrooke, Ouest.

M. le Maire et M. le Président.

de la commission Scolaire de...

L'école ménagère dont il est question dans la circulaire que nous nous permettons de vous adresser, a été ouverte à Montréal, durant l'hiver. On y donne des cours de cuisine du jour et du soir, qui ont été suivis par un grand nombre de personnes ; un cours d'hygiène, un cours de coupe et couture, des leçons de raccommodage, d'utilisation des vieux vêtements, de lavage et repassage, etc.

Nous avons cru que dans les principales villes de la province, on serait disposé à faire le choix de personnes compétentes qui seraient envoyées à notre école pour y recevoir l'enseignement nécessaire pour pouvoir donner à leur tour des leçons d'économie domestique dans leurs villes respectives.

Si vous approuvez l'idée, nous espérons recevoir de vous tout le concours nécessaire. Notre école pourrait loger et pensionner celles qui se présenteraient, moyennant \$15 par mois.

Le nombre des élèves qui pourront être reçues à l'école étant limité, vous êtes priés de nous laisser savoir le plus tôt possible si vous avez l'intention de nous confier une élève.

Veuillez accepter, Messieurs, l'ex-